

École de Normandie  
Conseil d'Établissement – par visioconférence  
Séance ordinaire du 14 octobre 2020 à 19h 00

No de résolution ou annotation      Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de Normandie, tenue le 14 octobre 2020, à 19h00, par visioconférence.

Membres présents :

Direction de l'école :

- Mme Chantal Sauv , directrice
- Mme France Laurendeau, directrice adjointe

Enseignants

- M. Victor Beauvais
- Mme Jessica Laberdoulive
- Mme Marie-Pierre Provencher
- Mme Catherine Dor 

Personnel de soutien:

- Mme Claire El-Jalkh

Parents

- Mme Val rie Deslauriers
- Mme Nawal Halimi
- M. Simon Morin
- Mme Claudie Vanasse
- Mme Julie Faraldo-Boulet
- M. Emmanuel Raufflet

Membres absentes :

- Mme Marie-H l ne Albert
- Mme Catherine Saucier
- Mme Jade Bellerose

1. Mot de bienvenue      La directrice de l' cole, Mme Sauv  constate le quorum et souhaite la bienvenue   tous les membres du Conseil d' tablissement. Elle ouvre la s ance   19 h.
2. Nomination d'un secr taire      Mme Nawal Halimi se porte volontaire pour effectuer la r daction du proc s-verbal de la s ance.

3. Adoption de l'ordre du jour
- Il est proposé par Emmanuel Raufflet  
Appuyé par Julie Faraldo-Boulet
- D'adopter l'ordre du jour du Conseil d'établissement du 14 octobre 2020 en ajoutant le point suivant :
- Modification au régime pédagogique
4. Adoption du compte-rendu de la séance du 17 juin 2020
- Il est proposé par M. Emmanuel Raufflet d'adopter le compte-rendu du Conseil d'Établissement du 17 juin 2020.  
Appuyé par M. Simon Morin
5. Procédure d'élection au poste de président (e) au CÉ
- Mme Sauvé explique la procédure pour élire un président (e) au Conseil d'établissement.
6. Élection pour le poste de président et de vice-président
- M. Morin propose d'élire M. Emmanuel Raufflet en tant que président du conseil d'établissement, approuvé à l'unanimité. M. Morin est élu vice-président.
7. Adoption de règles de régie interne 2020-2021
- M. Raufflet prend la parole en tant que président du conseil d'établissement. Mme Sauvé survole le document des règles de régie interne du conseil d'établissement en indiquant qu'il y a un minimum 5 de rencontres annuelles ainsi que le nombre des participants parents et employés. En cas d'absence, il est demandé d'aviser la direction avant la rencontre afin de s'assurer d'avoir quorum.
- Mme Jessica Laberdoulive propose l'adoption des règles de régie interne.  
Mme Valérie Deslauriers appuie la proposition.  
Des corrections doivent être apportées à certains endroits dans le document : changer Commission scolaire pour Centre de services scolaire.
8. Adoption du calendrier de réunions 2020-2021
- Mme Sauvé propose les dates suivantes pour les prochaines rencontres de réunions du conseil d'établissement : 9 décembre, 17 février, 21 avril et 16 juin.  
Il est proposé par Mme Catherine Saucier d'adopter le calendrier des réunions.  
Approuvé par Mme Claudie Vanasse.
9. Déclaration d'intérêts des membres 2020-2021
- Mme Sauvé explique ce point et invite les membres du Conseil d'établissement à déclarer s'il y a conflit d'intérêt.  
Aucun conflit d'intérêt n'est souligné.

10. Covid – Organisation à l'école
- Mme Sauvé nous informe qu'à ce jour, aucun cas de Covid n'est déclaré à l'école. Beaucoup d'enfants et adultes ont fait des tests Covid mais les résultats sont négatifs. Les locaux sont désinfectés plusieurs fois par jour, selon le déplacement des élèves. Des produits de désinfection des mains sont disponibles dans tous les locaux; une désinfection des mains est faite pour tous les élèves à chaque entrée de l'extérieur. La distanciation de 2 mètres est demandée entre les adultes, entre les enfants et les adultes et entre les différents groupes-bulles. Pour le moment, il n'y a pas de sorties scolaires prévues. Mme Julie Faraldeal-Boulet exprime ses remerciements pour les efforts fournis par le personnel de l'école, aussi elle suggère que les fenêtres des classes soient ouvertes. Mme Sauvé indique qu'il n'y a pas de consignes pour le moment quant à l'ouverture des fenêtres, par contre, habituellement, les enseignants les ouvrent au matin. On regardera avec l'hiver qui vient si l'ouverture des fenêtres est possible.
- Mme Sauvé précise ce qui sera fait si un cas de Covid se déclarait : lettre à tous les parents de l'école; lettre aux parents de la classe; communication avec le Centre de services scolaire et la Santé publique; fermeture immédiate de la classe concernée (la durée est déterminée par la Santé publique); enseignement à distance pour les élèves de cette classe et distribution d'outils technologiques si nécessaire.
- M. Morin demande si les professeurs vont former les élèves sur l'utilisation de la plateforme virtuelle Teams pour l'enseignement à distance. Mme Sauvé rapporte que les enseignants vont effectivement enseigner à leurs élèves comment utiliser leurs ordinateurs en cas d'enseignement à distance.
- Mme Sauvé mentionne que le Centre de services scolaire Marie-Victorin fournit les ordinateurs en commençant par les écoles secondaires, elle rajoute que l'école de Normandie dispose actuellement de 20 ordinateurs prêts à être prêtés. Des ordinateurs et Ipad ont aussi été commandés en juin. Le Centre des services a déjà envoyé un sondage à compléter par les parents pour recenser les besoins en ordinateurs et en branchement internet. Cela servira éventuellement aux écoles s'il y a un retour à l'enseignement à distance.
- Mme Claudie Vanasse propose que l'école envoie le lien de Teluq pour que les parents consultent le volet s'adressant aux parents : « J'accompagne mon enfant à distance ».
11. Règles de conduite
- De modifications sur les règles de conduite ont été envoyées à tous les parents afin d'y inclure les règles à suivre en temps de Covid.  
Mme Halimi propose l'approbation de cette modification.  
Mme Provencher appuie la proposition.
12. Adoption du budget de fonctionnement
- Mme Sauvé nous informe que le Conseil d'établissement dispose d'un montant de 470 \$ à déboursier pour les rencontres du conseil d'établissement. Comme les réunions se passent en virtuel, Mme Sauvé demande comment s'en servir. Mme Faraldo questionne s'il est possible de les octroyer à la fondation pour faire profiter les enfants ou que l'argent soit utilisé pour les enfants. Mme Sauvé va vérifier et nous reviendra. Il est proposé de reporter

la décision sur ce point ultérieurement.

13. Nomination des représentants de la communauté Il n'y a pas de représentant de la communauté.
14. À l'école, on bouge Victor, enseignant en éducation physique, nous parle du projet « à l'école, on bouge ». Un budget d'environ 35 000 \$ sera alloué aux activités physiques cette année (le montant de 35000\$ est pour la première année du projet (le montant alloué par la suite est dégressif pour les deux années suivantes). Il y aura plusieurs activités qui seront organisées en vue de faire bouger les enfants. Mme Vanasse demande de quelle façon sera utilisé ce montant. Victor informe que ce montant sera utilisé au cours de 3 prochaines années. Mme Deslauriers demande si l'achat des équipements (patins, casques, etc.) peut être effectué avec ce budget. On lui répond que l'achat des équipements devra être inférieur ou égal à 20% ou 30 % du montant total. Une bonne partie de ce montant servira à la libération des enseignants en éducation physique afin d'organiser les activités.
15. Approbation de la mise en œuvre des services complémentaires et particuliers Mme Sauvé présente les services d'orthopédagogie, psychologie, orthophonie et d'éducation spécialisée qui seront disponibles pour l'année 2020-2021. Ces services sont en place afin de soutenir les élèves selon les difficultés rencontrées. Mme Sauvé nous informe que nous aurons un meilleur portrait des élèves qui ont une difficulté d'apprentissage au mois de décembre. Mme Halimi questionne s'il y a des heures supplémentaires rajoutées comme il a été annoncé par le Ministère de l'éducation en comparaison avec l'année précédente. Mme Sauvé nous indique que le même nombre d'heures est utilisé cette année. Mme Laberdoulive propose l'approbation des services complémentaires. Secondée par Mme Halimi.
16. À titre d'information – Normes et modalités d'évaluation Le document sur les normes et modalités de l'évaluation est déposé sur le site internet de l'école. Des modifications y seront apportées ( point 24).
17. Éducation à la sexualité Mme Sauvé dépose la planification des apprentissages en éducation à la sexualité 20-21. Il est proposé par Mme Valérie Deslauriers d'approuver la planification. Appuyé par M. Raufflet.
18. Parole au représentant du Comité de parents M. Morin nous parle de la rencontre du Comité de parents de la semaine passée : il y aura une formation obligatoire des membres du Conseil

d'établissement. Un courriel nous a été transféré de M. Morin pour nous informer des sujets abordés lors des rencontres au Comité des parents.

19. Parole à l'OPP et Fondation  
Mme Deslauriers explique le rôle de l'OPP afin d'amasser des fonds pour la fondation. Il est difficile dans les circonstances actuelles d'amasser des fonds. L'OPP tentera de maintenir la vente des sapins. La vente de recettes en pots devrait débiter bientôt. Mme Sauvé demande à Mme Deslauriers de recevoir toutes les informations pertinentes sur les campagnes de financement.
20. Parole à la Direction  
Mme Laurendeau nous informe que la prise des photos scolaires du 8 octobre s'est bien déroulée.  
Mme Sauvé nous informe de l'agrandissement de l'école. Un avis d'appel d'offre se fera d'ici décembre pour le contrat d'agrandissement. La conception des plans prendra possiblement une année. Le chantier débiterait au printemps 2022 pour se terminer à l'été 2023. Mme Sauvé mentionne qu'il est prévu suite à l'agrandissement d'avoir 2 classes 4 ans, 2 classes 5 ans et 12 classes au primaire de plus.  
Mme Sauvé précise qu'il n'y a pas d'activités parascolaires prévues pendant la pandémie ni de sorties éducatives.
21. Paroles au service de garde  
Mme Claire El jack nous informe que les activités se déroulent dans les salles de classe. Mme Deslauriers demande à améliorer la description du coût à payer par les parents lors des journées pédagogiques. Mme Vanasse stipule qu'il est difficile de trouver l'information sur les documents du service de garde.
22. Paroles aux enseignants  
Malgré les temps difficiles, les enseignants innovent.  
**3e cycle**  
Vidéoconférence- Astrolab du Mont Mégantic, les 6e années très prochainement  
Innovateurs à l'école 6e année- Projet Esteban (voiture solaire conçue par les élèves de l'école Polytechnique)  
5e année- Géologie  
ProfDino - activité payée par la fondation, date à déterminer (nous savons maintenant qu'elles auront lieu le 18 et 19 février 2021)  
**6e année**  
-Valise d'Hana (matériel pédagogique prêté par le Centre commémoratif de l'Holocauste)  
-correspondance avec d'autres classes du Québec  
-Création artistique en verre poli inspirée des 3R  
**5e année**  
Art: Piet Mondrian et Tim Burton  
groupe 503 -Vidéoconférence ayant pour thème, la flore- Exploring by the Seat of your Pants  
-récolte de radis et mise en terre de bulbes

-Participation au projet PRISME, nous testerons l'application éducation développée par le Centre commémoratif de l'Holocauste

Aussi, elle mentionne que l'orthopédagogue qui apporte son aide travaille sur la fluidité de lecture et les stratégies de lecture.

2<sup>e</sup> cycle

-projet d'art en lien avec le livre Les enfants à colorier de Simon Boulerice (apprendre à se connaître et être conscient de ses différences) 4<sup>ème</sup> année et classe 3-4

-littérature jeunesse : classes du 2<sup>ème</sup> cycle

-groupe de 3-4: projet autour du livre Photo d'école ratée (arts, écriture et lecture)

Victor a remarqué que les enfants ne semblent pas bouger autant qu'avant.

1<sup>er</sup> cycle

Malgré les temps difficiles, les enseignants innovent, pour le premier cycle : activité spéciale payée par la fondation et faite à l'extérieur, 30 minutes d'introduction au Djembé pour chaque groupe.

Aussi, il y aura au début novembre une activité animée par la représentante de l'AVSEC (Animation vie spirituelle et communautaire) portant sur des moyens pour se faire du bien et se créer notre bulle intérieure. Par la suite, dans les bacs de jardin, il y a aura la plantation d'un bulbe de tulipe pour chaque élève.

- |     |                                    |   |
|-----|------------------------------------|---|
| 23. | Parole au public                   | Il n'y a personne de présent.   |
| 24. | Modification au régime pédagogique | Il y aura une modification au régime pédagogique pour l'année 20-21: première communication sera au plus tard le 20 novembre, 1 <sup>er</sup> bulletin le 22 janvier et 2 <sup>ème</sup> bulletin fin juin à début juillet. |
| 25. | Autres questions                   | Pas d'autres questions  |
| 26. | Levée de l'assemblée               | Levée de l'assemblée à 21 h 30.   |

Présidence : \_\_\_\_\_

Direction : \_\_\_\_\_